

L'ensemble des parents d'élèves a été invité à ce premier conseil d'école, il est rappelé aux suppléants qu'ils n'auront aucun droit de vote et qu'ils sont là pour se présenter et comprendre les enjeux d'un conseil d'école, mais ne peuvent participer au même titre que les titulaires, sauf en cas de remplacement comme c'est le cas pour Mme Roturier qui remplace Mme Limouzin.

1. Accueil des nouveaux membres

Mme Ould-Adda assure cette année la décharge de la directrice tous les mardis et complète le mi-temps de Mme Dimitroff les mercredis, jeudis et vendredis.
Mme Vanacker sur la 6^{ème} classe.

2. Ouverture de la 6^{ème} classe

Cette ouverture de classe nous a permis de ne faire que des niveaux simples et également d'alléger les effectifs dans les classes qui varient de 23 à 29. Comme les années précédentes, les radiations et inscriptions se suivent faisant ainsi fluctuer nos effectifs de manière imprévisible. Cette année avec l'ouverture de la 6^{ème} classe, nous avons gagné un 6^{ème} représentant de parents d'élèves.

3. Point élection de parents :

Nous accueillons également une nouvelle équipe de parents d'élèves.

Six titulaires et autant de suppléants ont été élus. Il y a eu un taux de participation de près de 58% avec 162 votants sur 284 inscrits dont 26 votes blancs ou nuls, soit une participation des familles en augmentation de 7%.

Les titulaires : Mme Saffroy, maman de Jules MS, Mme Beauvironnois, maman d'Eléonor PS, M. Fournier, papa de Tifenn, MS, Mme Tanguy, maman de Léane, PS, Mme Limouzin, maman de Chrystal, GS, Mr Fort, papa de Julia et Olivia, PS et GS.

Les suppléants : Mme Bangoura-Diallo, maman de Mariam-Bella, MS, Mr Lesaulnier, papa de Liam, PS, Mme Roturier, maman de Nathan, GS, Mme Benarouia, maman de Malik, MS, Mme Saumon, maman de Nina, PS et Mme Labiausse, maman de Iliana, MS. Les parents d'élèves rappellent qu'ils sont joignables à l'adresse mail suivante : parentsdelevesporcheville@gmail.com

4. Point travaux été

La classe de PS de Mme Gravez a été entièrement rénovée, peinture et mobilier.

Pose de crochets et fils devant permettre de projeter sur un drap des documentaires, œuvre d'art...

La 6^{ème} classe a été aménagée avec des surplus de mobilier et deux meubles à casiers ainsi que des bancs ont été commandés.

Le sèche feuille de la classe de Mme Rapatel a été posé.

5. Sécurité aux abords de l'école

Les familles ont noté que la rue n'était pas fermée assez longtemps pour sécuriser un maximum les abords des écoles aux horaires d'ouverture et fermeture. Les familles ajoutent que l'école se terminant à 16h30, les enfants se retrouvent dans la rue à 16h40, heure à laquelle la rue n'est plus piétonne.

La mairie rappelle qu'elle doit concilier les besoins des riverains et ceux des parents qui ne sont pas nécessairement les mêmes. La police municipale patrouille dans la rue durant les sorties des classes pour éviter que certains riverains qui seraient garés derrière l'Eglise utilisent leur véhicule.

L'équipe éducative se permet également de rappeler aux familles que les règles des piétons doivent s'appliquer tout le temps y compris lorsque la rue est piétonne. On marche sur les trottoirs et non dans la rue car lorsque les enfants rentrent de l'école et que la rue n'est plus piétonne ils se retrouvent sur la rue et avec des voitures créant ainsi un danger qui n'a pas lieu d'être.

6. Surveillance des récréations

L'école compte 154 élèves, les récréations sont surveillées par 3 adultes. L'un d'eux a une trousse de secours pour les petits soins type égratignures que l'on soigne avec du désinfectant et un pansement si besoin. Pour les plus gros maux, l'enfant est accompagné en salle jaune et y est soigné, poche de glace, change...

7. Eau

Tous les enfants de l'école ont accès à l'eau, mais sous différentes modalités en fonction des classes, leur âge et le point d'eau étant les vecteurs de ces différences.

Mmes Rapatel et Vanacker mettent à disposition des enfants des gobelets à côté des robinets. Lorsqu'un enfant a bu il pose son gobelet dans la panière à laver et plusieurs fois dans la journée, l'enseignante ou l'Atsem, nettoie les gobelets.

Dans les autres classes les enfants ont la possibilité d'avoir une petite bouteille d'eau. Il est de la responsabilité des parents de la nettoyer, remplir, vider, changer pour que les règles d'hygiène soient respectées. Un enfant qui n'a pas de bouteille et qui a soif est bien entendu hydraté.

Dans toutes les classes la même règle s'applique, on boit avant et/ou après les récréations, ainsi qu'au lever de la sieste pour les petits. On évite de boire pendant les activités, ateliers...

8. Présentation des effectifs et répartition des élèves dans les classes

Effectifs : 154 élèves : 50 PS, 57 MS et 47 GS répartis dans 6 classes :

Deux classes de PS à 25 avec Mesdames Gravez, Dimitroff et Ould-Adda

Une classe de MS à 28 et l'autre à 29 avec Mesdames Vanacker et Deniau

Une classe de GS à 24 et l'autre à 23 avec Mesdames Rapatel et Diawara

Concernant la constitution des classes l'équipe enseignante se permet de rappeler son objectif ; il s'agit en fonction des effectifs de faire des classes homogènes entre elles et hétérogènes à l'intérieur d'elles-mêmes, de respecter un équilibre filles garçons autant que faire se peut et d'équilibrer les niveaux.

Rappel sur la fréquentation scolaire : à partir du moment où les enfants sont inscrits en maternelle cela implique tacitement que l'enfant doit fréquenter régulièrement l'école.

En cas d'absence, il est demandé de prévenir l'école et de fournir à l'enseignante un justificatif, soit sur papier libre soit un certificat médical. Les certificats médicaux ne sont exigibles qu'en cas de maladies contagieuses (coqueluche, diphtérie, scarlatine, poliomyélite, rougeole, rubéole, oreillons et méningite).

Pour ces 6 classes nous avons 5 Atsem ce qui implique que l'une d'elle se partage. Nous avons fait le choix de privilégier les classes de Ps et Ms avec des Atsem à temps plein ce qui implique que l'Atsem des GS est volante et partage son temps entre les deux classes. Même si les emplois du temps ont été adaptés, même si toutes les Atsem accordent de leur temps pour décharger l'Atsem volante cela reste parfois source de difficultés.

9. Prise en charge des enfants en difficulté

En conseil de cycle nous présentons les enfants qui semblent rencontrer des difficultés et ensemble nous cherchons les stratégies les plus appropriées pour leur permettre de grandir, devenir élève, progresser...

Dans un premier temps les enseignantes essayent de faire progresser leurs élèves dans les classes avec des activités différenciées, adaptées... Lorsque le besoin s'en fait sentir l'APC (Activités Pédagogiques Complémentaires) est proposé, lorsque celle-ci est acceptée par les familles ;seule la fréquentation régulière est garante des progrès.

L'APC se déroule les lundis, mardis et jeudis de 11h30 à 12h.

Nous nous réunissons en amont de chaque période pour établir des groupes de besoin.

Cette période nous avons fait 3 groupes de 3 à 4 enfants non francophones pour les faire parler, enrichir le vocabulaire... toutes sections confondues et 3 groupes de 3 à 4 enfants également, de MS pour travailler la numération et la logique. En fin de période on dresse un bilan et on réfléchit ensemble à la pertinence de poursuivre l'aide pour chaque élève ; on adapte les groupes pour la prochaine période en fonction des nouveaux besoins.

Lorsque tout ce qui est mis en place par l'équipe ne suffit pas à aider l'enfant, une prise en charge par le RASED est proposée aux familles. Les familles sont toujours concertées.

Il est composé de 3 personnes :

- Un psychologue scolaire : M. Cohen. Il intervient sur demande des enseignants ou des familles (entretien, bilan, orientation, intégration...)
- Une maîtresse G : Mme Cousin. Elle apporte une aide rééducative, elle agit sur le comportement, elle aide les enfants à devenir élèves. Elle ne peut intervenir qu'avec autorisation de la famille.
- Une Maîtresse E : Mme Guettet. Elle apporte une aide pédagogique et interviendra principalement en cycle 2.

10. Le règlement intérieur de l'école

Avec la nouvelle organisation de la semaine scolaire, le règlement a du être modifié.
Après lecture à voix haute le règlement est adopté à l'unanimité.

11. Présentation du projet d'école

En s'appuyant sur les différentes difficultés rencontrées à l'école nous avons pointé 3 axes de travail :

- La culture scientifique
- La culture littéraire
- Une école ouverte sur le monde et vers les autres

La culture scientifique

Objectifs :

Développer la culture scientifique qui fait défaut à la maison et dans l'école.
Développer les connaissances des élèves autour de la numération car le niveau baisse.
Harmoniser les pratiques autour du calcul mental.

Actions mises en œuvre :

- Le décroisement scientifique avec un échange de service hebdomadaire abordant les thèmes de l'air, l'eau, les animaux, les végétaux et les objets du quotidien.
- Le décroisement autour des jeux de numération chez les MS pour construire le nombre au travers des jeux numériques, de plateau, de société, fabriqués...
- La mise en place de rituels en calcul mental

Développer la culture littéraire

Objectifs :

Permettre à tous nos élèves d'entrer dans le monde du livre, de la lecture et de l'écriture.
Leur donner envie d'aller vers les livres.

Actions mises en œuvre :

- La participation systématique des élèves non francophones à l'APC dès le début de l'année
- Le projet conte : accorder une place particulière à l'étude des contes traditionnels avec une progression sur les 3 niveaux
- La mise en place d'actions pédagogiques autour de la BCD
- un projet thématique annuel support de riches activités langagières, plastiques, sonores... avec mise en réseau de différents supports d'écrits

Une école ouverte aux familles et sur le monde

Objectifs :

- Mettre en place dans l'école des activités permettant aux enfants d'être ouverts sur le monde et sur les autres.
- Ouvrir l'école aux familles de manière à la rendre plus lisible pour certains et à en faciliter l'accès pour les primo arrivants.

Actions mises en œuvre :

- la chorale exposition de fin d'année
- l'accueil individuel des PS et des néo arrivants et une réunion collective avec visite de l'école
- moment de partage avec les futurs PS sur une matinée
- Invitation des futurs PS à la chorale expo et à la fête de l'école
- livret d'accueil
- les ateliers philo pour les GS
- La rentrée des PS décalée d'une heure et étalée sur 2 jours tout en laissant la possibilité aux parents de déposer leurs enfants dès 8h20.

12. Rencontre et communication avec les parents :

Les livrets sont rendus deux fois dans l'année, en janvier et en juin avec des entretiens individuels. Les enseignantes sont à la disposition des familles pour d'autres rendez-vous au cours de l'année et elles précisent qu'elles n'attendent pas janvier pour recevoir les familles lorsque le besoin se fait sentir. Les enseignantes de la classe doivent être le premier interlocuteur des familles.

La directrice est aussi à la disposition des familles, il est rappelé qu'étant déchargée le mardi elle privilégiera ce jour pour les rendez vous dans la mesure du possible.

13. Projet(s) de l'année

Thématique autour des environnements proches et lointains au travers de la nature, des animaux et des paysages sur toute l'école, sortie, spectacle, musée et achats pédagogiques en lien avec le thème.

Spectacle « le potager de Néroline » est le point de départ, 16/10

Spectacle à la nacelle le 9/12, « M le méchant » pour aborder la ville

Spectacle de Noël le 16/12 « Firmin le petit sapin ». Le spectacle est offert par la commune.

En avril les GS assisteront à un spectacle sur la peur donné dans le cadre des Francos sur la commune

Il est prévu une animation Kapla sur l'école pour faire des paysages urbains. La date n'est pas arrêtée.

Noël : Le spectacle de Noël est réservé : « Firmin le petit sapin. » le 16/12

Le spectacle est offert par la commune, les cadeaux sont choisis (2 jeux de cartes (bataille, loto, memory...) par enfant et le renouvellement de jeux pour les classes, dinette, garage, poupée...)

Piscine : Les deux classes de GS bénéficieront d'une cession chacune

Cession 1 du 14/12 au 25/03 classe de Mme Rapatel, le lundi de 15h20 à 16h00

Cession 2 du 28/03 au 25/06 classe de Mme Diawara, le lundi de 14h00 à 14h40

Nous avons besoin de parents pour accompagner les classes, notamment dans l'eau. Pour ce faire il faut passer un test de natation et assister à une réunion d'information organisée par les conseillers pédagogiques. Il est possible de passer le test à l'issue de la réunion d'information. Deux dates sont proposées :

- le mercredi 25 novembre de 9h à 10h30 au plus tard
- le vendredi 27 novembre de 14h à 15h30 au plus tard

La date du prochain conseil d'école est fixée au mardi 08 mars 2015.

La séance est levée à 19h50.